



FONDATION
OLGA SPITZER
agir pour l'enfance

2023 **RAPPORT
D'ACTIVITE**

LA FONDATION EN QUELQUES CHIFFRES



28

ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



4

DÉPARTEMENTS



3

CHAMPS D'ACTION

Protection de l'enfance

Accueil et accompagnement médico-social

Accompagnement et soutien à la parentalité



100

ANS (création en 1923)



55

MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET ANNUEL



57

MÉTIERS DIFFÉRENTS



800

SALARIÉS

SOMMAIRE

- 2 Rapport moral du Président
- 7 Faits marquants 2023
- 13 Nos activités médico-sociales
- 19 Nos activités de protection de l'enfance
- 29 Nos activités d'accompagnement et de soutien à la parentalité
- 34 Indicateurs Ressources Humaines & financiers





RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Une année 2023 difficile mais qui a malgré tout permis des avancées significatives pour la Fondation et qui voit maintenant s'ouvrir des perspectives très encourageantes pour l'avenir.

L'année 2023 a été sérieusement désorganisée en raison de l'absence de son directeur général qui, pour des raisons personnelles, a été dans l'obligation de s'absenter pour une longue période.

Son absence s'est traduite évidemment par des difficultés dans la conduite de la Fondation mais elle a créé aussi, comme vous le savez, un trouble parmi les directeurs.

A la mi-mars 2023, devant la prolongation de celle-ci, M. Alain Raoul et moi avons assuré l'intérim de la direction générale puis j'ai été conduit à donner des délégations directes aux directeurs. Cette période d'incertitude prit fin le 22 juin 2023 lorsque le directeur général a quitté la Fondation.

Dans la même période, Mme Insergueux, directrice des ressources humaines, a donné sa démission et a quitté ses fonctions le 30 juin. Enfin, Mme Lorette, directrice qualité et développement, attendant un heureux évènement, s'est absentée à compter de fin juillet.

La direction générale s'est ainsi retrouvée rapidement réduite. Heureusement, Madame Koulourath, directrice financière était toujours présente. Permettez-moi de souligner combien il a été précieux pour la Fondation de pouvoir compter sur sa compétence, son engagement et sa disponibilité durant toute cette année 2023.

Devant la situation qui se présentait, j'ai décidé début juin d'avoir recours à une directrice ou un directeur général de transition. J'ai recruté, à temps plein et pour 4 mois au moins, une première directrice de transition qui malheureusement a démissionné sans préavis le 7 juillet.

J'ai donc recruté à temps partiel Monsieur Marc Bergerot, lui aussi ancien directeur général de l'Association « Les Jours Heureux », qui avait déjà travaillé pour la Fondation.

A sa demande, il a été recruté comme prestataire, et non comme salarié, pour une durée de 4, puis 6 mois jusqu'au 31 décembre 2023.

Du fait de ce statut, il ne pouvait pas assumer toutes les missions comme la présidence des institutions représentatives du personnel que j'ai donc assurée.

M. Bergerot a notamment pris une part importante à la pré-sélection des candidats aux postes de DRH et de DG.

Nous, les membres du Bureau, avons ainsi sélectionné Mme Maillart qui a pris ses fonctions de DRH le 3 octobre ; puis, avec le concours de Philippe Creppy et de Yves Blaclard, administrateurs, nous avons décidé de recruter M. David Van Pevenacge qui a pris son poste de directeur général le 8 janvier 2024.

De manière générale, M. Bergerot a parfaitement rempli sa mission de gestion intérimaire de la Fondation. Il a laissé un « rapport d'étonnement » avant son départ afin de donner un éclairage à son successeur. Pour l'ensemble de son action, je remercie M. Marc Bergerot.

Enfin, j'ai de nouveau passé convention début juillet avec le cabinet Santesteban, avocate spécialisée dans le droit social, qui avait travaillé pour l'Association pendant plusieurs années jusqu'en 2021. Ainsi elle est venue en aide aux services en donnant des avis juridiques et en suivant des procédures pré-contentieuses.

Pour difficile qu'elle fut, cette année 2023 a permis à la Fondation de faire des avancées significatives.

Conformément à la décision du Conseil du 23 février 2023, nous avons acquis l'immeuble du Parc du Moulin à Grigny pour un montant de 1.2 M€ financé par emprunt. Cette acquisition a pour but de permettre l'extension des services médico-sociaux et notamment l'ouverture, après travaux, de deux nouveaux services : le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) à destination des jeunes enfants et la Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité (PDAP). Ces services ont ouvert le 1er avril 2024.

Le Dossier Unique de l'Usager a fini par être opérant dans les services de milieu ouvert. La politique Qualité a été poursuivie avec l'engagement des auto-évaluations et la préparation des évaluations externes des services et établissements.

Enfin, le 11 décembre s'est tenue la célébration du centenaire de la Fondation. Ce fut un grand moment qui bénéficia de la présence de M. Gérard Spitzer, petit-fils de notre fondatrice et de celle de Mme Versini, adjointe à la maire de Paris. Hommage fut rendu à Mme Olga Spitzer puis un film documentaire sur la Fondation et une pièce de théâtre furent présentés en même temps qu'une exposition réalisée avec la participation des enfants. Preuve de leur attachement à la Fondation, de nombreux salariés se sont engagés pour préparer, organiser et participer à cette fête qui fut un succès. Nous les en remercions vivement.

Et plus largement, je remercie les directeurs comme l'ensemble des professionnels dont la compétence et l'engagement ont permis de surmonter cette période difficile.

Nous avons maintenant un an pour élaborer le Projet de Fondation qui définira la stratégie pour les cinq années à venir. Mais sans attendre, à l'initiative de notre nouveau directeur général, M. David Van Pevenacge, il est proposé au Conseil d'administration d'approuver définitivement le plan d'orientations pour 2024-2026 qui comporte 3 grands objectifs :

- Développer l'agilité de la Fondation pour adapter l'offre en continu à partir des besoins des publics accompagnés
- Garantir une gestion exemplaire pour sécuriser les activités de la Fondation
- Créer une image forte pour rayonner et attirer les talents

Il s'agit de faire face aux défis immédiats et à venir en fortifiant l'image de la Fondation et en la mettant plus encore en mesure d'innover et de se développer.

Ainsi pouvons-nous collectivement regarder le futur avec confiance dans la capacité d'Olga Spitzer à remplir toujours mieux sa mission d'aider les enfants à se construire un avenir.

Michel Morin

Président de la Fondation Olga Spitzer

L'ACTIVITÉ DES SERVICES EN 2023 :

27 500 journées d'accueil et d'accompagnement médico-social



27 000 actes médico-sociaux

1 300 mineurs concernés par nos investigations éducatives

6 200 mesures éducatives en milieu ouvert (AED et AEMO)

Pour le pôle médico-social :

Établissement/service		Activité 2023
CMPP Pichon-Rivière		3 833 actes
CMPP Corbeil-Essonnes		10 642 actes
CMPP Val d'Yerres		5 842 actes
DITEP	Itep Les Fougères	3 743 journées
	CAFS Les Fougères	3 855 journées
	Itep Le Petit Sénart	19 815 journées
	SESSAD	6926 actes

Pour le pôle milieu ouvert :

Service d'AEMO de Paris	367 506 journées
Service d'AEMO de l'Essonne	308 637 journées
Service d'AEMO des Hauts-de-Seine	452 452 journées
Service d'AEMO du Val-de-Marne	211 884 journées
Service de Prévention et Protection de l'Enfance Paris	288 593 journées
Service d'Investigation Educative de Paris	394 mineurs
Service d'Investigation Educative de l'Essonne	320 mineurs
Service d'Investigation Educative des Hauts-de-Seine	205 mineurs
Service d'Investigation Educative du Val-de-Marne	365 mineurs
Service de Réparation Pénale du Val-de-Marne	197 mineurs



LA FONDATION OLGA SPITZER

La Fondation¹ Olga Spitzer, créée en 1923, a une mission d'intérêt général qu'elle exerce au sein de dispositifs de soutien à la parentalité, de protection de l'enfance et de dispositifs médico-sociaux en conformité avec les textes réglementaires en vigueur. Elle contribue par ailleurs à la recherche et à la mise en place de projets innovants visant à assurer l'intérêt et les besoins des enfants et des adolescents accompagnés.

La Fondation Olga Spitzer apporte chaque année une aide éducative, scolaire, sociale, psychologique et psychiatrique, à environ 11000 enfants ou jeunes et leurs familles.

La Fondation gère une vingtaine d'établissements et services, regroupant près de 800 salariés qui déploient leur action à Paris, en Essonne, dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Conformément à ses statuts et aux évolutions du cadre institutionnel, les activités de la fondation se déploient de la manière suivante :

- **Le soutien et l'accompagnement à la parentalité** (dont la médiation familiale et l'espace de rencontre) avec la Maison Des Liens Familiaux (MDLF), l'Espace Famille Médiation (EFM) et le Service d'Ecoute Psychologique Parents Enfants (SEPPE) D. Winnicott ;
- **L'accueil et l'accompagnement médico-social** via les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), un centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et une plateforme de diagnostic autisme de proximité (PDAP), l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) le Petit Sénart, le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), l'ITEP et le centre d'accueil familial spécialisé (CAFS) des Fougères, une EMASco² et un PIAL renforcé³ ;
- **La protection de l'enfance** par l'ensemble des services d'accompagnement en milieu ouvert (AEMO/AED), d'investigation éducative (SIE), de réparation pénale et de prévention spécialisée.

La Fondation est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois collèges :

- un collège de 5 membres fondateurs ;
- un collège de 8 personnes qualifiées ;
- un collège de deux partenaires institutionnels.

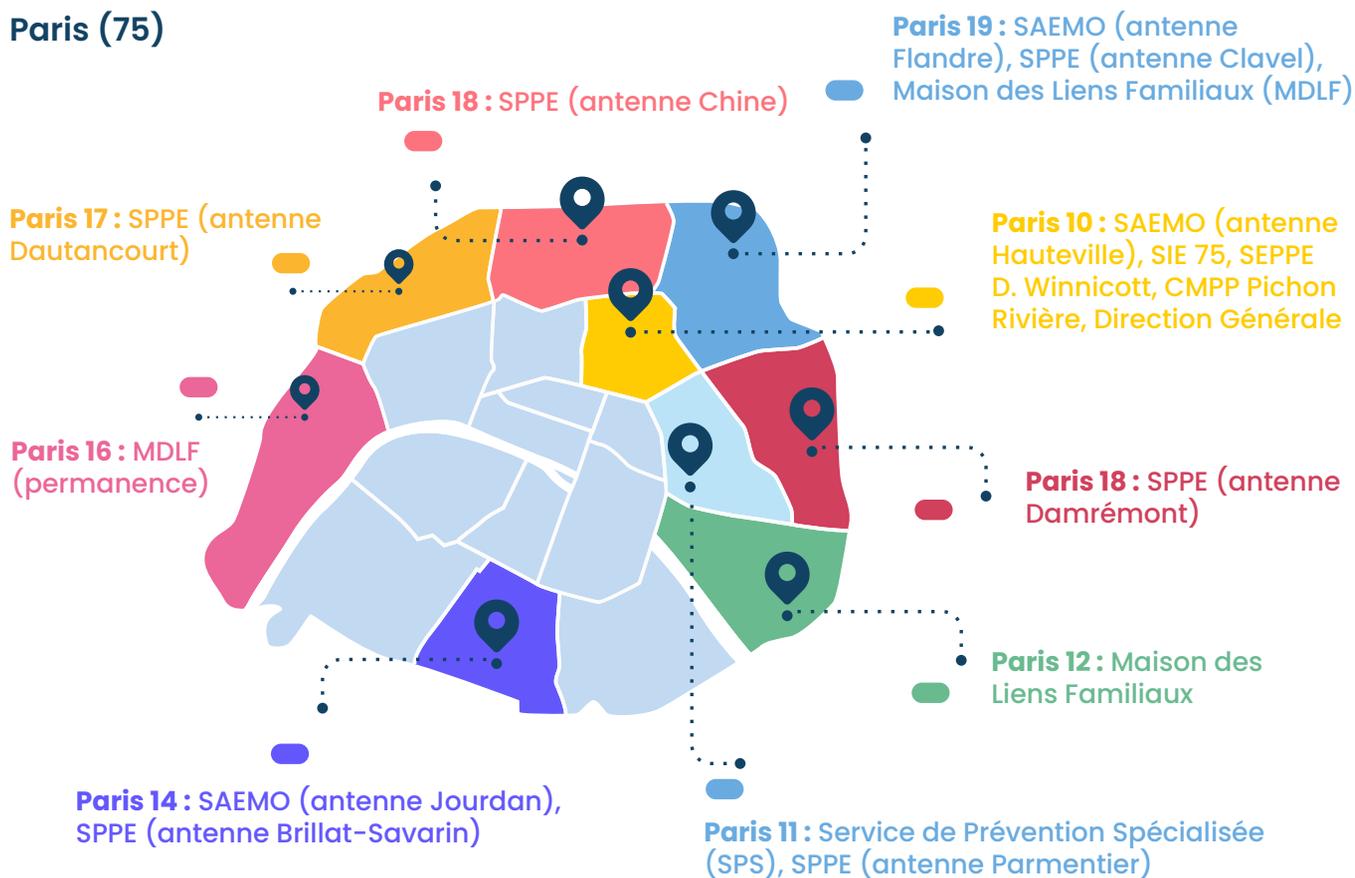
¹ L'Association Olga Spitzer est devenue Fondation en janvier 2022

² EMASco : Equipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap

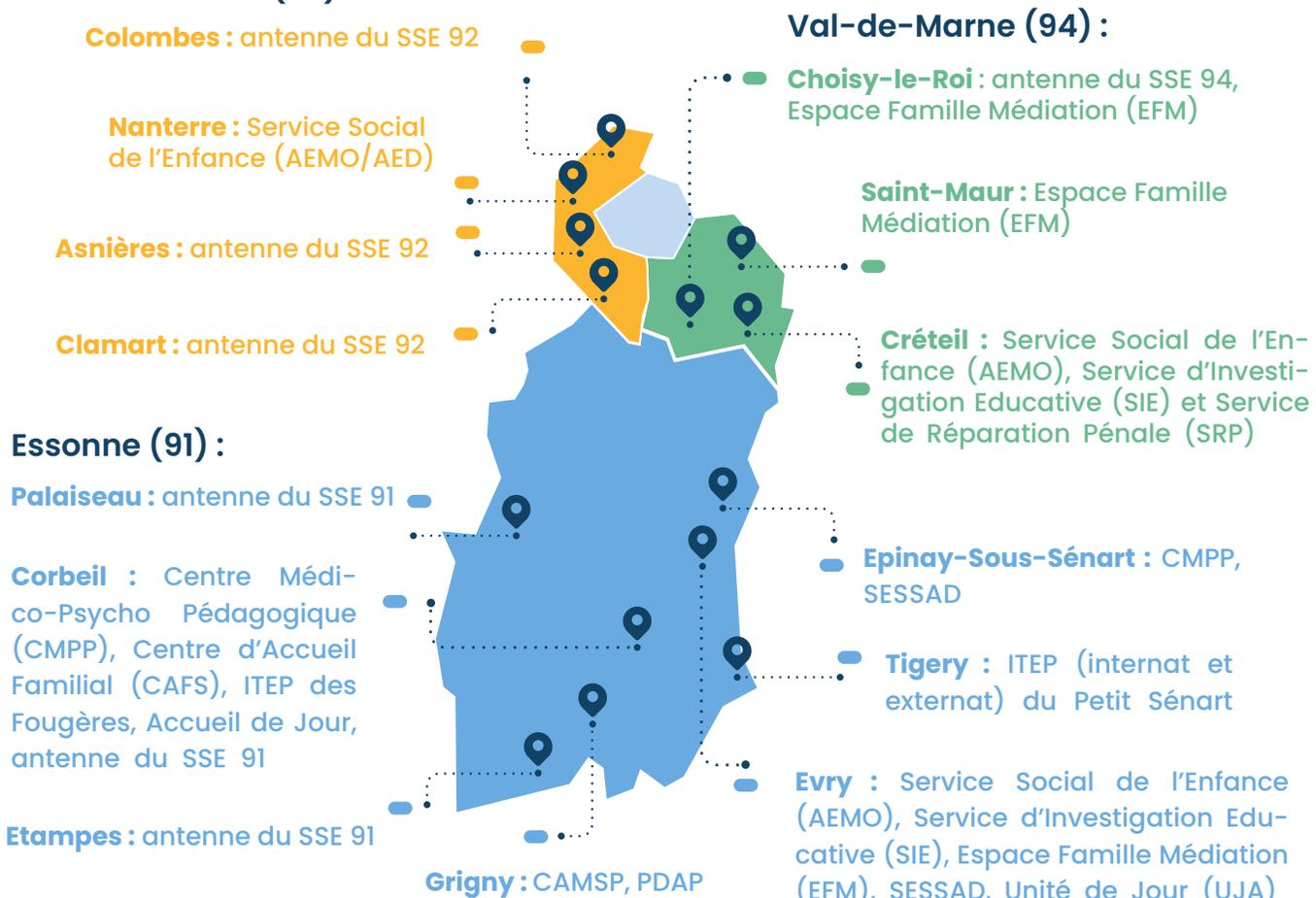
³ PIAL-R : Pôle inclusif d'accompagnement localisé renforcé

CARTOGRAPHIE DE NOS SERVICES

Paris (75)

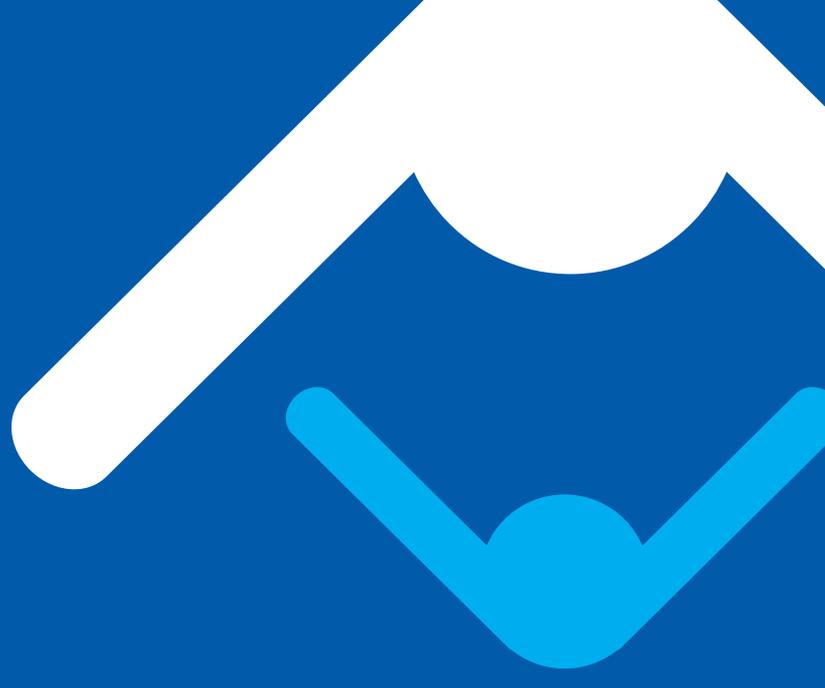


Hauts-de-Seine (92) :



FAITS MARQUANTS

07 | RAPPORT D'ACTIVITE 2023



FAITS MARQUANTS 2023

Janvier
2023



Déménagement de l'antenne d'AED du site Morard dans les nouveaux locaux de Brillat-Savarin dans le 14ème arrondissement de Paris

Février
2023



Séminaire inter-SIE de la Fondation sur le thème « La MJIE dans les conflits sévères de séparation »

Mars
2023



Mise en place d'une charte du télétravail pour la Fondation

Avril
2023



Atelier de dessin Manga pour les enfants et jeunes de la fondation – dans le cadre de la participation à la consultation du défenseur des droits

Avril
2023



Sensibilisation aux droits de l'enfant aux jeunes de la Fondation par les jeunes ambassadeurs du défenseur des droits (JADE)

Juin
2023



Séminaire des cadres de la Fondation

Juin
2023



Table ronde de la Fondation Olga Spitzer - 23 Juin 2023 - Recherche sur la maternité chez les adolescentes présentée par Charlène Guéguen et Marie Kaci

Juin
2023



Choix de notre organisme d'évaluation de la qualité des ESSMS pour la campagne 2024-2026 et démarrage des premières auto-évaluations des services



**Juin
2023**

Réalisation d'une fresque murale de street art par les jeunes accompagnés par les équipes du Service Social de l'Enfance 94



**Juillet
2023**

Journée de la culture japonaise au Parc de Tigery pour la remise de notre contribution à la consultation du Défenseur des Droits, en présence du Défenseur des enfants, M. Eric Delemar



**Juillet
2023**

Déménagement de l'antenne d'AEMO du site Morard dans les nouveaux locaux du boulevard Jourdan dans le 14ème arrondissement de Paris



**Octobre
2023**

Petit-déjeuner débat organisé par la Maison des Liens Familiaux dans le cadre de la semaine de la médiation : « Médiation familiale et coparentalité : la vie des familles, l'accompagnement des professionnels »



**Novembre
2023**

Projection du court-métrage « Histoire de rixe » réalisé par les jeunes du service de prévention spécialisée de Paris



**Décembre
2023**

Fête du centenaire de la Fondation, salle Olympe de Gouge dans le 11ème arrondissement de Paris



**Décembre
2023**

12ème matinée des rencontres cliniques organisée par le SEPPE Donald Winnicott sur le thème « La transmission, le transgénérationnel »



Joyeux anniversaire, Olga Spitzer !

L'événement de l'année 2023, c'est bien entendu le centenaire de la Fondation ! Tous les services se sont mobilisés pour organiser sur leurs sites avec les jeunes et familles des projets artistiques, animations et conférences dédiés à cet anniversaire.

Le 11 décembre 2023, nous nous sommes tous réunis salle Olympe de Gouge à Paris pour célébrer comme il se doit 100 ans d'engagement auprès des enfants et des familles.



Fresque réalisée pour le centenaire par les enfants accompagnés par le SSE 91

A cette occasion, nous avons diffusé un documentaire « **A la recherche de la Fondation** » qui donne la parole aux professionnels et personnes accompagnées et permet de rappeler nos valeurs et la variété de nos actions :

« Notre travail, c'est un pas à pas (...) on avance ensemble en fonction de ce que l'on juge de la situation (...) mais ce n'est possible que dans le cadre d'une relation de confiance, cela ne peut pas se faire du jour au lendemain »



Valérie, éducatrice spécialisée au SSE 92

« Grâce à des rencontres avec un professionnels, les parents peuvent découvrir en eux des capacités qu'ils ne soupçonnaient pas, d'accompagnement, d'empathie, avec leurs propres enfants alors que quand on les a connus ils étaient à la limite de la rupture voire du rejet ».



Anne-Marie, psychologue clinicienne, SEPPE

« Quand on voit les enfants dans un processus de changement, c'est ce qu'il y a de plus touchant ».



Pierre, directeur adjoint du SESSAD

« L'AEMO ouvre la parole aux enfants, car il y a des choses qu'ils ne peuvent pas dire aux parents, soit parce qu'ils ont honte ou ont peur, ça leur permet de mettre des mots dessus. Nous les parents, on est très conservateurs, on ne réagira pas forcément de la même manière que le service »



Thierry, papa d'Aaliyah

Cent ans. C'est un âge « respectable » pour une Fondation, qui dispose d'une magnifique collection d'archives que nous avons souhaité mettre en lumière sous forme d'exposition.



Exposition salle Olympe de Gouges à l'occasion du centenaire de la Fondation, le 11 décembre 2023



Extraits de l'exposition des archives de la Fondation

Tous artistes ! Notre projet collectif 2023 pour les droits de l'enfant

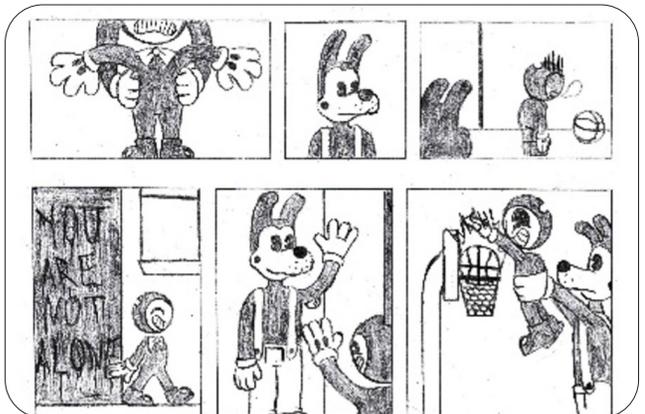
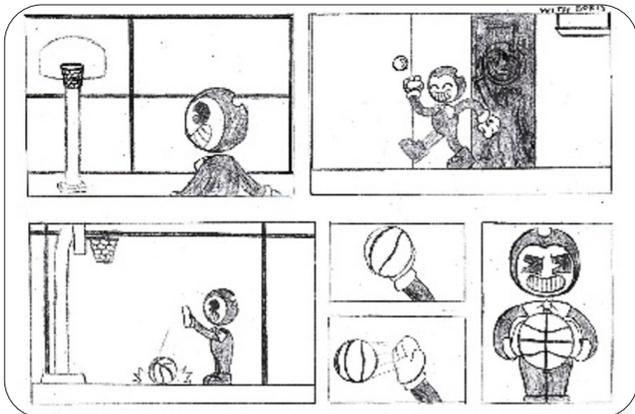
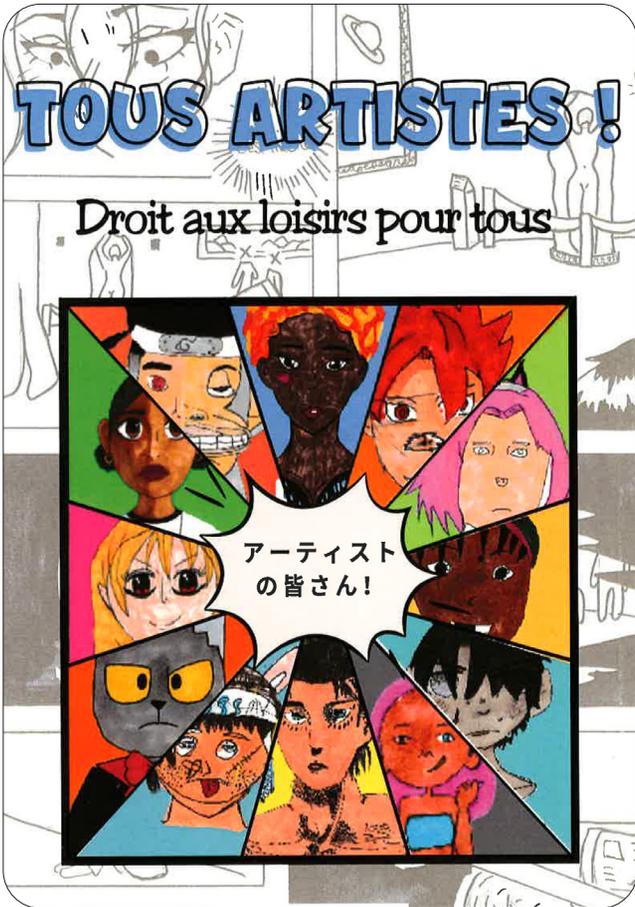
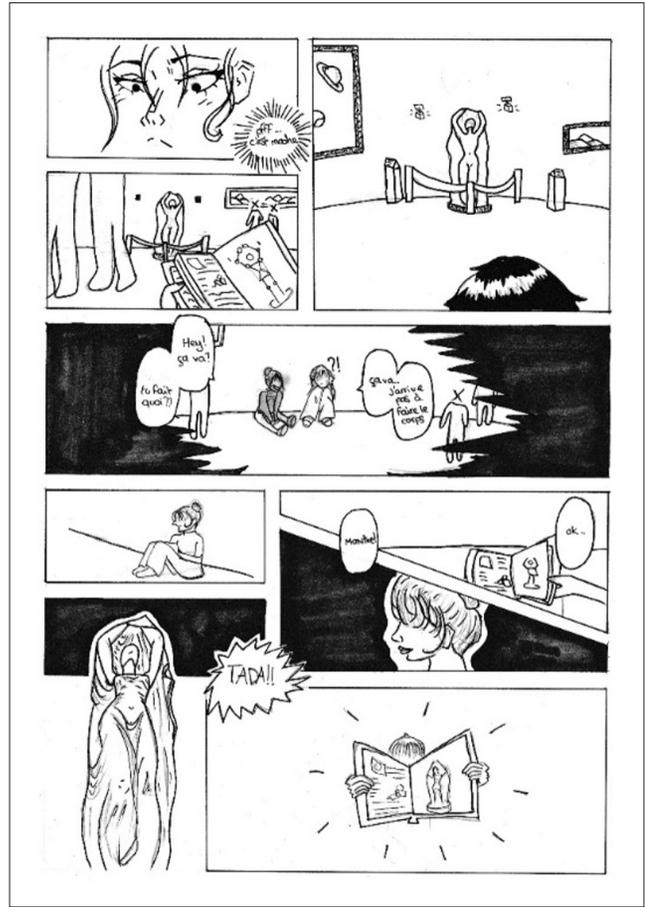
En 2023, 28 jeunes et une quinzaine de professionnels de la Fondation ont participé à la consultation des enfants organisée par le Défenseur des droits sur le thème « **le droit aux loisirs, au sport et à la culture** ».

A la Fondation Olga Spitzer, nous soutenons que le droit aux loisirs est lié aux besoins fondamentaux de l'enfant et participe activement à son développement. Nous pensons que la créativité est en chacun de nous et que les enfants doivent se sentir libre d'explorer et d'inventer. Dès lors, parce que l'ouverture au monde et aux autres est une richesse qui doit être favorisée, nous avons choisi de proposer aux jeunes accompagnés par nos services d'être « Tous artistes ! »

C'est ainsi que des ateliers de dessins manga ont été organisés dans plusieurs établissements de la Fondation :

-  Le SAEMO de Paris,
-  Le SPPE de Paris,
-  Le SSE d'Essonne,
-  Le SSE des Hauts-de-Seine,
-  Le SSE du Val-de-Marne,
-  Les ITEP du Petit Sénart et des Fougères.





NOS ACTIVITÉS MÉDICO-SOCIALES

13 | RAPPORT D'ACTIVITE 2023

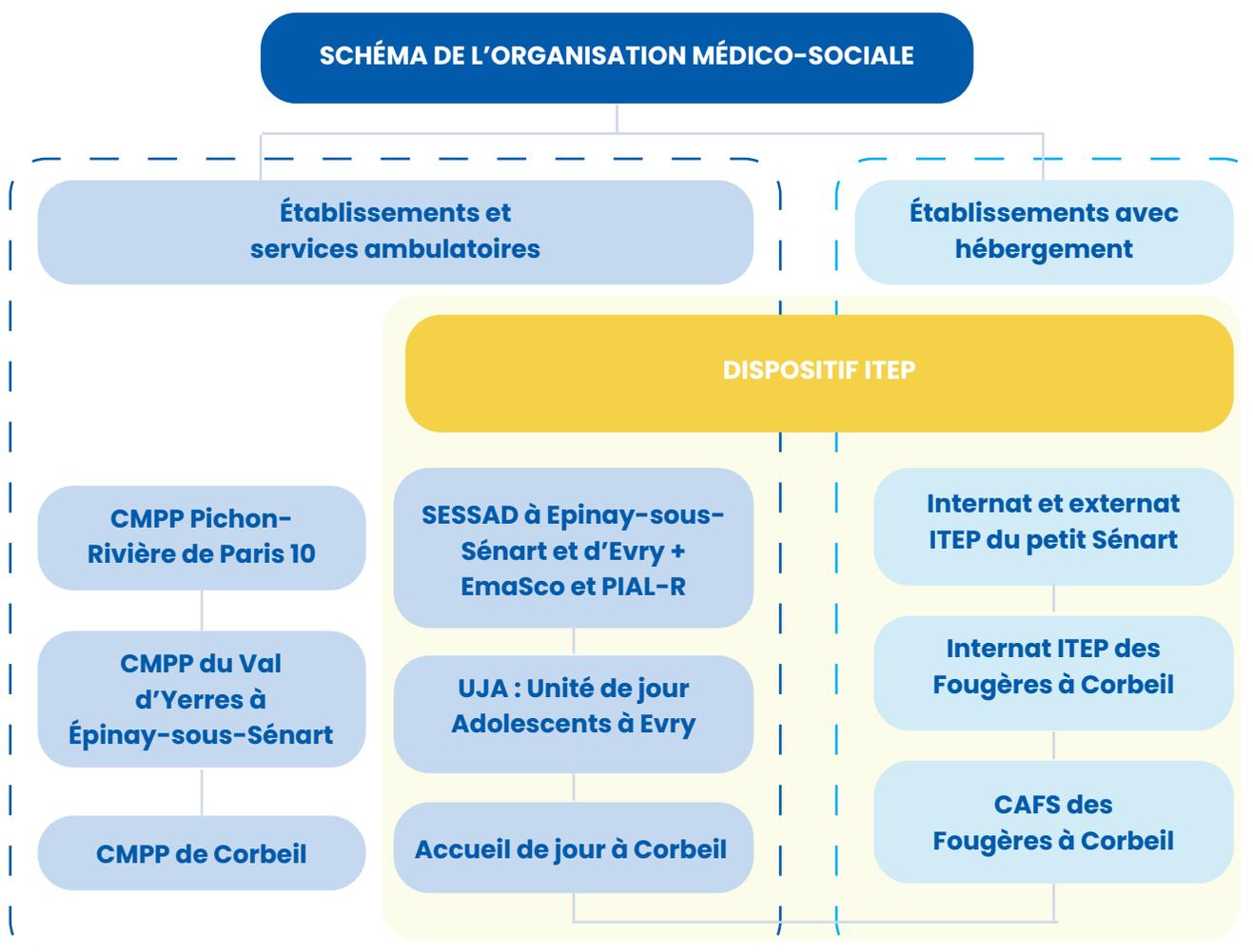


NOS ACTIVITÉS MÉDICO-SOCIALES

Certains établissements et services médico-sociaux sont organisés en dispositif (**DITEP**) ce qui permet de proposer des passages d'une modalité d'accompagnement à une autre (semi-internat, internat, accueil séquentiel, etc.) et d'articuler plusieurs types d'accueil :

- Les **Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)** accueillent en hébergement des enfants et jeunes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ;
- Le **Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)** des Fougères accueille des enfants et adolescents(es) chez des assistantes familiales. Les enfants et jeunes accueillis présentent des troubles qui relèvent de suivis médico-sociaux diversifiés, rendant difficiles leurs relations sociales et leurs apprentissages.
- Le **Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)** est conçu et organisé pour des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques de proximité. Sa mission est de permettre à l'enfant de continuer à évoluer dans son cadre de vie sociale, scolaire et familial, et autres.

Les **Centres Médico-Psycho Pédagogiques (CMPP)** reçoivent en consultation des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques, relationnelles ou cognitives.



LE DISPOSITIF INTÉGRÉ DES INSTITUTS THÉRAPEUTIQUES ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES (DITEP)

Faits marquants en 2023 :

● Promotion d'une culture commune :

Dans la continuité de 2022, nous avons promu une deuxième session de Journées institutionnelles de développement de compétences collectives et d'acculturation partagée des fondements de nos pratiques professionnelles. Cette ressource devient le socle d'une démarche collective d'un accompagnement commun qualitatif. Formation – Bienveillance / Protection de l'enfance / Contenance institutionnelle et Pédagogie Inclusive.



Ces journées de formation/réflexion partagées à l'échelle du DITEP, viennent consolider notre approche clinique auprès du public. Elles offrent ainsi l'opportunité de fédérer nos professionnels et nos dispositifs respectifs dans une dynamique thérapeutique institutionnelle. Ces deux journées nous ont permis aussi de présenter le nouveau processus d'évaluation des ESSMS.

La rédaction des écrits professionnels a marqué une évolution significative au cours de l'année 2023, notamment par la consignation de ces écrits dans le nouveau logiciel sécurisé SILAO. Des temps de formation, de familiarisation et de réalisation sont désormais nécessaires pour inscrire l'activité médico-sociale dans ces formats de restitution. Il s'agit de pouvoir rendre compte en toute transparence des déclinaisons de nos interventions, tout en cherchant à associer les jeunes et les familles dans ce processus. Cette transparence appelle parallèlement une attention soutenue à la protection des données médicales des jeunes, et des égards permanents envers le partage de leur histoire.

L'Espace Parents

ESPACE D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ ENTRE PARENTS

CO-ANIMÉ PAR
DEUX PSYCHOLOGUES :
• Mme Emeline Ruiz
• Mme Bérengère Topart
le 18h à 20h

A chaque rencontre, une boîte sera à disposition pour recueillir anonymement vos questions, interrogations, remarques, sur lesquelles nous pourrions échanger lors de l'avant-dernière séance, le 16 mai.

● Développement d'un espace participatif et de partage d'expérience parents :

Un espace dédié aux parents « Espace Parents » : au cours de l'année 2023, deux de nos psychologues ont proposé six rencontres dédiées aux parents sur des thèmes contemporains concernant l'accompagnement des enfants, nous citerons pour exemple : « Le ressenti de solitude des parents, on me propose un traitement pour mon enfant, ça m'inquiète ! ... »

● Déploiement partenarial et décloisonnement, une inscription dans les espaces sociaux :

2023 fut aussi une année d'intensification de notre maillage partenarial auprès des municipalités de Tigery avec notre première participation au carnaval, au cours de la fête du développement durable, Lieusaint par nos contributions aux chantiers de cueillette et ramassage de pommes avec l'association des Vergers Vivants, Evry par notre participation aux travaux sur la Convention Territoriale Globale 2023-2026 avec la ville et la CAF.

● Poursuite d'une démarche participative des enfants et familles au développement du dispositif CVS – Commission menu – Conseil d'enfants – délégué de service et conseil de vie de groupe.

La poursuite d'une communication institutionnelle via le Journal « Le DITEP s'la raconte » vient promouvoir les actions et événements du dispositif. Il favorise la reconnaissance et la mise en lumière de nos dynamiques de soin et d'inclusion.

- Engagement Simone Kiloutou
- Partenariat Marion La main Tendue – Accompagnement Harcèlement
- Participation AIRE et Challenge Rugby
- Carnaval



● Commission clinique «Cas Complexes» :

Depuis la rentrée septembre 2023, nous mettons en place une commission clinique qui réunit médecins psychiatres, psychologues, chefs de service et travailleurs sociaux autour de situations complexes. L'objectif étant de permettre un regard croisé ouvert sur le dispositif et distancié afin de réfléchir à de nouvelles approches dans l'accompagnement thérapeutique, éducatif et pédagogique.

● **Espace d'accompagnement interservices à la hauteur de la Fondation :**

Le Fort Boyard de l'horreur :

Sur la première semaine des vacances de novembre, l'ancien pavillon de direction sur le site du Petit Sénart a été le théâtre de scènes horribles : des défis, des énigmes ont fait le bonheur des jeunes et des équipes du Dispositif.

Nous avons aussi accueilli avec grand plaisir certains services de protection de l'enfance et leur direction.



Séjour d'été intra Fondation :

Depuis 3 ans, nous ouvrons nos pavillons d'internat pendant les mois d'été pour permettre aux familles accompagnées par les services de la fondation (SSE 75, 92...) de passer quelques jours de vacances loin de leur quotidien.



LES CENTRES MÉDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUES – CMPP

Faits marquants en 2023 :

Sur le **CMPP d'Épinay-sous-Sénart** un important travail d'orientation des enfants et familles a été réalisé par l'une de nos psychologues, et ce afin de réduire la liste d'attente. L'accompagnement innovant proposé par le **CMPP de Pichon Rivière** est basé notamment sur l'expérimentation menée sur la transidentité. Cette expérience qui permet d'offrir un espace d'écoute aux jeunes qui se questionnent sur leur identité psychologique et sexuelle. Les groupes intensifs sont largement utilisés par le CMPP de Corbeil-Essonnes, ce qui donne de bons résultats sur des enfants qui ont du mal à canaliser leur énergie en collectivité. Tous ces travaux offrent aux usagers des réponses adaptées à leurs demandes et à leurs besoins.

L'année 2023 a été riche en travail de soin ainsi qu'en soutien des familles ayant un enfant connaissant des troubles autistiques. Nous avons mis en place un accompagnement pluridisciplinaire avec les différentes composantes de nos établissements : accueil, secrétariat, assistante sociale, médecin, psychologue, orthophoniste et psychomotricien.

Concernant les nombres d'actes au CMPP et le pourcentage d'accueil des enfants par établissements, nous étions entre 91% et 108%, l'objectif fixé étant de 90%.



Au **CMPP de Corbeil** nous avons été confrontés à une gestion de la liste d'attente toujours aussi importante : plus de 300 enfants en attente de soins.

L'établissement n'étant pas sectorisé, nous recevons également des enfants des communes voisines de Corbeil exemple : Saint-pierre du Perray, Évry, Ormoy, Mennecey, Lisses, Grigny, Morsang-sur-Orge et Le Coudray-Montceaux.

NOS ACTIVITÉS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

19 | RAPPORT D'ACTIVITE 2023





NOS ACTIVITÉS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le service de prévention spécialisée est chargé de prévenir et de réduire les phénomènes de marginalisation et de décrochage social des jeunes mais également de renforcer les capacités éducatives de leur environnement familial et social. L'équipe, qui réalise un « travail de rue », s'adapte à la temporalité des jeunes, elle est amenée à vivre ce que les personnes présentes dans le quartier vivent, avec un angle de vue différent et avec une certaine distance.

Les services d'Aide éducative à domicile (AED) ont pour mission d'apporter aide et conseils aux détenteurs de l'autorité parentale pour faire cesser le risque de danger ou le danger pour l'enfant. Ils les accompagnent dans la compréhension de leurs difficultés, les aident à les surmonter. La mesure éducative doit leur donner la possibilité de développer leur propre capacité d'éducation et de protection. L'équipe suit le développement de l'enfant d'un point de vue physique, affectif, intellectuel et social et en rend compte au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil départemental.

Les services d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) exercent une mesure d'assistance éducative à domicile prononcée par le juge des enfants lorsque les détenteurs de l'autorité parentale ne sont plus en mesure de protéger et d'éduquer leur enfant, dont la santé, la moralité, la sécurité, les conditions de son éducation ou son développement sont gravement compromis.

L'équipe s'assure que l'enfant ou l'adolescent n'encourt pas de danger dans son milieu familial et propose une aide et des conseils aux parents afin de leur donner ainsi la possibilité de développer leurs propres capacités d'éducation et de protection.

Les 4 services d'investigation éducative (SIE) mettent en œuvre la Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE) : une mesure utilisée par les magistrats pour prendre leurs décisions concernant les mineurs. Elle consiste à évaluer la situation et la personnalité d'un mineur en difficulté pour décider de la réponse la plus adaptée.

Le service de réparation pénale met en œuvre une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale, auquel il est proposé de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité.

LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE PARIS 11 – SPS

289 JEUNES RENCONTRÉS

Faits marquants en 2023 :

● Réalisation d'un court-métrage : « Histoire de rixe »

Les collègues du secteur ont orienté vers le SPS Olga Spitzer et leurs partenaires des élèves exclus présentant les premiers « symptômes » d'une forme de décrochage scolaire. Une partie de ces jeunes a été mobilisée, afin de participer à un projet de court-métrage. À travers celui-ci, ils ont pu découvrir une nouvelle voie d'expression et faire valoir des compétences pas toujours identifiées ou valorisées. L'objectif est que chaque jeune soit en mesure de s'appropriier le film auquel il a participé et qu'il prenne plaisir à le diffuser et à le présenter.



Le SPS Olga Spitzer a organisé la diffusion finale du projet à la Mairie du 11ème arrondissement en présence du maire et des élus, des partenaires jeunesse, d'autres jeunes du territoire et des familles.

Le court-métrage a été diffusé dans deux classes de troisième au collège Alain Fournier, il a également été retenu comme projet innovant lors du mois de la prévention des rixes à Paris à l'automne 2023. Lors d'un séjour éducatif, nous avons pu le projeter dans un centre culturel à la « Friche belle de mai » à Marseille à destination des jeunes du centre. Le projet reste un projet attractif qui suscite l'intérêt des acteurs associatifs.



Le SPS c'est aussi de nombreux séjours et des sorties :

- Ski (à SEEZ) avec 9 jeunes de 13-16 ans
- La Ciotat avec 15 jeunes de 16-18 ans
- Annemasse avec 6 jeunes de 17-19 ans
- Londres avec 5 jeunes de 16-18 ans
- Agde avec 6 jeunes de 13-15 ans
- La plage de Cabourg avec 55 personnes
- Le Morvan avec 6 jeunes de 13-15 ans
- Lac d'orient avec 55 personnes
- 5 chantiers pour 20 jeunes



LE SERVICE DE PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE – SPPE

381 FILLES ET 460 GARÇONS
ACCOMPAGNÉS EN AED

Faits marquants en 2023 :

● Une journée de sensibilisation sur la question des violences conjugales :

En 2023, nous avons souhaité sensibiliser l'ensemble des professionnels à cette question qui revient régulièrement dans le cadre des mesures que nous accompagnons. Parallèlement à l'apport théorique pour ce qui est du travail avec des parents victimes de violences conjugales, il était également question de pouvoir les détecter.

● Mise en place d'une formation et de référent violences sexuelles faites aux mineurs par le colosse aux pieds d'argile :



En lien avec la Direction des Solidarités (Dsol), nous avons initié un plan de formation concernant les violences sexuelles faites aux mineurs au travers de l'association Le Colosse au pied d'argile. Cela se construit dans un premier temps par une sensibilisation collective, puis par une formation pour des référents violences sexuelles et enfin par des groupes de paroles pour des parents qui se sentent concernés.

● Installation de l'antenne de la rue Brillat Savarin :

Depuis quelques années, l'antenne AEMO de la Fondation OLGA SPITZER à Paris 14ème exerçait des mesures d'Assistance Educative à Domicile. En Janvier 2023, nous avons ouvert une antenne en lien avec la Direction du SPPE qui exerce sur le 14ème arrondissement de Paris.

● Portes ouvertes de l'antenne du 18ème arrondissement de Paris :

Depuis 2022, il est demandé à chaque antenne d'organiser une journée porte ouverte en alternance sur un cycle de 6 années. Cette journée a permis de réunir tous les professionnels du secteur que ce soit sur le plan de la santé, de l'éducation nationale et de la protection de l'enfance.

● Séjours éducatifs :

Depuis deux ans, les professionnels du SPPE planifient des séjours éducatifs soit à destination des enfants soit à destination des familles. En 2023, nous avons organisé trois séjours dont un dans les locaux de l'itep de l'Essonne.

● Mise en place du logiciel métier Silao :

La mise en place du logiciel permet aujourd'hui un changement majeur dans la tenue des dossiers des jeunes accompagnés. Cela a demandé un certain temps aux professionnels pour s'habituer à ce nouvel outil.

« Les cent ans de la Fondation ont permis de réunir près de la totalité des salariés du SPPE. C'est un moment qui a été fortement apprécié par les salariés. Au cours de l'année, nous avons essayé de faire vivre cet anniversaire par des journées à thèmes avec des activités à destination des enfants. »



LE SERVICE D'AEMO DE PARIS – SAEMO

1 599 ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Faits marquants en 2023 :

● L'atelier « parents-enfants » :

permet le partage d'un moment créatif avec un support, autre que celui de la parole, afin de faciliter la communication avec les familles et d'avoir un moyen d'observation différent. C'est aussi un moment privilégié dans la mesure éducative et un temps collectif pendant lequel les sujets plus personnels ne sont pas abordés.

● Développement d'un partenariat avec la Ressourcerie Créative du 14ème arrondissement.

Ce partenariat a pour but de faire connaître aux familles un lieu où elles peuvent effectuer des achats à petits prix (pour exemple, un euro le vêtement pour enfant). Face à la paupérisation que traversent les personnes que nous accompagnons, nous avons été amenés à nous rendre dans ce lieu afin d'y récupérer des jouets, des vêtements, des livres qui nous ont été donnés et que nous avons remis aux familles.

● Partenariat avec le CIEJ : l'atelier mille et un métiers

L'atelier « Mille et Un Métiers » en partenariat avec le CIEJ est présenté comme étant une étape en amont du travail d'orientation. Les perspectives sont, à plus ou moins long terme, de permettre à chaque jeune d'élaborer son projet professionnel. Cet atelier est conçu pour un groupe de jeunes scolarisés en classes de 4ème et 3ème. L'atelier est ouvert aux jeunes suivis par les trois antennes du SAEMO Paris.



Nos nouveaux locaux à Jourdan



LE SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE DE PARIS – SIE 75

394 MJIE

Faits marquants en 2023 :

Cette année 2023 est une année de transition pour le SIE 75 qui malgré tout su maintenir un partenariat renforcé avec le tribunal de Paris dans le souci constant de répondre aux attentes des magistrats avec réactivité, se traduisant par un nombre croissant de mesures ordonnées sur 2023.

Par ailleurs, une expérimentation a permis au SIE de venir en soutien des opérateurs en investigation éducative sur la Seine-Saint-Denis afin de réduire la liste d'attente des mesures prononcées. Celle-ci a eu pour effet de fournir aux magistrats des évaluations dans des délais plus raisonnables.

1 SERVICE D'AEMO : 1384 MINEURS

1 SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE : 320 MJIE

Faits marquants en 2023 :

Tout au long de l'année 2023, les professionnels du SSE 91 se sont attachés à développer des modalités d'actions diversifiées auprès des enfants pris en charge et de leurs parents pour favoriser la relation éducative et la réponse aux besoins fondamentaux des mineurs. Parmi elles (AEMO) :

- La réalisation d'un séjour fratrie « L'art dans la nature » afin d'apporter un espace de stimulation et d'éveil à destination d'enfants disposant de peu d'ouverture vers l'extérieur ;
- Le groupe « tout-petits », pour des mineurs âgés de 0 à 3 ans et leurs parents, isolés socialement et/ou pour qui l'observation de la relation avec leur enfant au domicile est difficile voire impossible avec un prêt de locaux adaptés par la Commune d'Evry-Courcouronnes ;
- Le « Projet téléthon », organisé à l'initiative de la commune et des sapeurs-pompiers de Dourdan avec la participation des enfants confiés au SSE91, qui ont été reçus par le Maire de la Commune ;
- La mise en place d'ateliers théâtre dans le cadre d'un projet de sensibilisation et d'accès à la culture par le théâtre » avec la participation des enfants accompagnés à des ateliers thématiques et une mise en perspective des problématiques de protection de l'enfance.

Le Service Social de l'Enfance de l'Essonne s'est par ailleurs attaché à favoriser sa visibilité et son partenariat avec :

- L'accueil de 4 administrateurs de la Fondation le 27 janvier 2023, autour d'un repas confectionné par les enfants de l'UJA de la Fondation ;
- Une rencontre avec le Directeur de la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfance (14/02) et le Directeur Territorial (24/01) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la participation du SSE 91 au Comité de pilotage du Schéma Départemental Enfance et Famille et au Comité d'observation des données de l'ODPE ;
- L'accueil des Juges pour Enfants du Tribunal d'Evry sur ses antennes ;
- Le développement du partenariat (IDEF, TAD, PMI, écoles de formations etc.) et la mise en œuvre d'actions transversales avec le secteur médico-social de la Fondation (participation des enfants à un escape-Game, réunions transversales) et de la médiation.



LE SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE DES HAUTS-DE-SEINE – SSE 92

1 SERVICE D'AEMO/AED : 1922 MINEURS ACCOMPAGNÉS
1 SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE : 205 MJIE

Faits marquants en 2023 pour l'AEMO et l'AED

La participation des mineurs et de leurs familles est un axe majeur de travail au sein de notre service. Ainsi, encore en 2023 plusieurs initiatives par différents biais ont été proposées :

Leur parole s'est exprimée au travers d'ateliers culinaires, projets spécifiques, mais aussi des sorties éducatives et plusieurs séjours organisés à Tigery et ailleurs. Ces expériences sont très positives et porteuses tant pour les professionnels que pour les familles concernées. Ces séjours font ensuite l'objet de temps de « débriefing » sur leurs impressions, ressentis, plus-value ou encore ce qui mériterait d'être amélioré : une évaluation commune et partagée est ainsi un support à la mise en mots et expression pour les mineurs et leurs familles.

Nous avons tenu notre réunion institutionnelle au château de Meudon : les salariés ont fait des présentations de leurs travaux menés pendant l'année (ex : le pouvoir d'agir, le champ du social, la mallette du nouveau salarié...), et l'ensemble des salariés a travaillé à une définition de la bientraitance au SSE 92, à partir des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP).



Nous avons également travaillé à notre autoévaluation entre mai et septembre avec l'ensemble des professions afin de préparer l'évaluation prévue pour fin janvier 2024.

Faits marquants en 2023 pour le SIE

En avril, un premier temps de travail sur l'autoévaluation du SSE 92 s'est tenu sur le pôle de Clamart, rassemblant la Direction et les Chefs de service en vue de préparer l'évaluation externe prévue pour fin janvier/début février 2024.

Des actions spécifiques ont également été entreprises, notamment la mise en place d'une rencontre avec une psychologue spécialisée pour le public des Tout-Petits, en vue de donner vie au projet MJIE du Tout-Petit élaboré les années précédentes de manière transversale par les directions des SIE de la Fondation et au regard des besoins repérés.

Un temps d'échange sur le projet, les grilles d'observation, ainsi que sur l'évaluation des besoins matériels a été mené. Cela a conduit à l'achat de matériel spécialisé et à la sélection d'une salle dédiée pour accueillir les Tout-Petits et leurs familles au sein des locaux de Nanterre. Nous avons également pris contact avec une psychologue spécialisée des Tout-Petits, qui est venue sur le SIE afin d'aider les professionnels à mettre en place le projet dans les meilleures conditions possibles pour tous. Une salle dédiée sera aménagée prochainement.

Le SIE a participé à divers événements externes, sur le numérique et sur la protection de l'enfant d'aujourd'hui, organisés par la FN3S à La Rochelle en juin, incluant 3 Travailleurs sociaux du SIE, le Chef de service et la Directrice (membre de la FN3S).



Toujours avec la FN3S, une journée adhérents a été organisée sur Paris, avec la participation du Chef de service et de la Directrice, afin d'évoquer le sujet de laïcité et les problématiques rencontrées dans les SIE.

Deux rencontres du SIE avec 6 des 10 magistrats sur le 92 (mai et septembre) ont été organisées par le Chef de service au sein du pôle.

Le service était représenté au «midi de l'emploi» organisé par l'école de Buc Ressources dans le département 78.

L'objectif étant de présenter le SIE, un service encore peu connu par les étudiants, tout en explorant des opportunités de recrutement parmi les futurs diplômés. Cet événement a fourni une plateforme précieuse pour échanger avec les étudiants, partager des informations sur le service, et établir des connexions potentielles.

« Les troubles psychiques et psychiatriques sont encore très prégnants pour de nombreux mineurs accompagnés et pas toujours visibles, perçus ou pris en compte par les adultes qui les entourent au quotidien.

Les plaintes et inquiétudes somatiques sont fréquentes, l'attrait pour les écrans et les conduites addictives (alcool, drogues, actes délinquants ...voire prostitution pour les filles) sont repérés. Le temps de l'investigation est un espace pour aborder, penser avec eux, mettre des mots sur la perception de leur environnement, leur vie sociale et affective, leurs relations familiales, leurs projets mais aussi la transition vers le monde adulte, leurs responsabilités à venir... »



LE SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE DU VAL-DE-MARNE – SSE 94

1 SERVICE D'AEMO : 915 MINEURS
1 SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE : 365 MJIE
1 SERVICE DE REPARATION PENALE : 197 MINEURS

Faits marquants en 2023

La Direction a organisé un séminaire des cadres (chefs de service, direction) dont l'objectif était de redéfinir le cap à fixer pour le SSE 94 en vue de la réécriture du projet de service.

Une journée institutionnelle avec l'ensemble des salariés a été mise en place au mois d'avril 2023. Les équipes se sont retrouvées l'après-midi autour d'ateliers ludiques et de moments conviviaux.

Cinq ateliers ludiques ont été mis en place entre novembre 2022 et mars 2023 le samedi matin sur le site de Choisy le Roi. Ces ateliers ludiques ont réuni parents, enfants et professionnels autour de jeux de société comme support à l'accompagnement éducatif.

Un atelier foot en salle a été organisé au mois d'avril 2023 et 2 ateliers boxe se sont étalés sur les vacances d'hivers et de printemps de cette même année.

Le pôle TISF a organisé 6 ateliers réunissant familles et professionnels (ateliers cuisine, pique-nique, fêtes de Noël).

Deux équipes d'AEMO ont effectué un séjour famille à l'ITEP de Tigery au mois de juillet.



Pour le Centenaire de la Fondation, le Service Social de l'Enfance du 94 a choisi de réaliser une œuvre commune qui s'inscrirait sur le territoire du Val-de-Marne. Cette œuvre commune, cofinancée par la Mairie d'Alfortville, la mairie de Vitry-sur-Seine et l'enseigne Leroy Merlin s'est concrétisée par la réalisation d'une fresque murale. Cette œuvre collaborative fut pensée avec des jeunes accompagnés par le service qui ont apporté les idées/les mots pour concevoir le visuel et accompagner l'artiste, Quentin Chaudat, de l'association Vitry N-Urban dans la création plastique.

Des ateliers de médiations artistiques ont bien entendu eu lieu en amont de la réalisation de la fresque pour sensibiliser les jeunes à l'apprentissage des techniques de street art.

En parallèle de cette œuvre artistique, de nombreux projets éducatifs satellites ont vu le jour :

- Une visite guidée dans les rues d'Alfortville et de Vitry-sur-Seine, rassemblant jeunes et professionnels, à la découverte des œuvres de street art réalisées par des artistes de renom ;
- Un atelier de pratique artistique de street art animé par les jeunes accompagnés par nos services à destination d'enfants du centre social de Vitry-sur-Seine ;
- Une œuvre Totem réalisée à la demande de Leroy Merlin pour l'entrée de leur magasin.



Nous étions accompagnés, durant ces ateliers, par un photographe et une documentariste. Le documentaire et les photos ont été exposés le jour de l'inauguration du centenaire de la Fondation, le 11 décembre 2023.



NOS ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

29 | RAPPORT D'ACTIVITE 2023





NOS ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La Maison des Liens Familiaux (MDLF), ouverte depuis février 2016, est un lieu parisien original par la diversité des actions proposées aux familles et par la volonté de sensibiliser et d'informer également les professionnels qui accompagnent ces familles :

- Médiation familiale
- Accompagnement à la parentalité
- Accueil juridique
- Espace de rencontre
- Visites en présence de tiers
- Groupes d'expression et d'entraide pour enfants de parents séparés...

Créé en 1999, **Espace Famille Médiation (EFM)** est un service de médiation familiale, qui œuvre dans le cadre de la prévention et du soutien à la parentalité. La médiation familiale propose un espace d'échange et de réflexion permettant à des personnes en situation de conflit, de crise ou de rupture, de clarifier leur problématique, d'évaluer les besoins de chacun, de prendre des décisions ou de s'engager à des changements significatifs dans leur quotidien avec l'aide d'un tiers qualifié, le médiateur familial. Celui-ci est un professionnel diplômé d'Etat. La médiation familiale peut être conventionnelle si les personnes viennent spontanément, ou judiciaire si les personnes sont orientées par un magistrat.

Le service d'écoute parents-enfants (SEPPE D. W WINNICOTT) est un service d'écoute psychologique qui permet d'apporter une réponse rapide dans des situations où les conflits familiaux peuvent se détériorer en violence latente ou manifeste. Le suivi sur place est indispensable pour évaluer la nécessité ou non d'un recours à l'Aide Sociale à l'Enfance (type AED ou AEMO), celle d'un accès aux soins en pédopsychiatrie, addictologie, etc.

Faits marquants en 2023

En 2023, la MDLF s'est réorganisée en intégrant la partie parisienne d'Espace Famille Médiation. Désormais, trois sites nous permettent de recevoir les familles : nos locaux du 12^{ème} et du 19^{ème}, ainsi qu'une permanence à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 16^{ème}. Cette réorganisation nous a notamment amenés à déployer certaines activités du pôle ressources déjà existantes (accompagnement à la parentalité, accueil juridique, actions collectives) pour en faire bénéficier davantage de familles.



Les familles reçues à la MDLF manifestent des fragilités relationnelles, accentuées par le contexte socio-économique insécurisant. Certaines d'entre elles témoignent de souffrances psychologiques préoccupantes liées à des conflits élevés ou, de plus en plus, à un contexte de violences intra-familiales.

En médiation familiale, ce constat nous amène à devoir proposer aux personnes davantage d'entretiens individuels pour mieux clarifier leurs besoins et favoriser des conditions propices à cette démarche. Nous devons parfois identifier des partenaires soit pour les réorienter, soit pour leur faire bénéficier d'un étayage préalable ou complémentaire à la médiation (psychologue, assistante sociale, avocat, protection de l'enfance).

L'espace de rencontre a connu une évolution importante concernant ses modalités d'ouverture. En plus du mardi après-midi, les rencontres sont désormais programmées un week-end entier sur deux et non plus tous les samedis, afin de favoriser l'évolution du droit de visite en passage de bras incluant une nuitée lorsque cela est possible. Les situations de violences intra-familiales restent élevées et un travail de partenariat renforcé a démarré dans la perspective de mutualiser des compétences et de construire un cadre spécifique d'accompagnement adapté à ces situations.

Les délais d'attente en espace de rencontre ont considérablement augmenté à la suite de la fermeture d'un service parisien. Pour soutenir les parents dans cette période éprouvante et leur proposer rapidement un premier accompagnement, l'équipe a mis en place un nouveau format d'accueil : des réunions collectives d'information qui favorisent les échanges entre parents et leur permettent d'accéder à des ressources.

Le conventionnement avec la CAF de Paris pour faire de la MDLF un « lieu ressources parentalité » a participé au développement de nouvelles propositions aux familles, avec ou sans rendez-vous, toujours avec la rigueur de garantir aux familles une disponibilité et un accueil de qualité.

Par ailleurs, pour favoriser une plus grande participation des familles dans la construction des propositions de la MDLF, nous avons coanimé les petits-déjeuners débats avec des personnes ayant bénéficié d'accompagnements dans l'établissement. Ces témoignages ont permis un partage d'expériences entre familles et donné l'occasion aux professionnel.le.s de réfléchir autrement à leur posture.



ESPACE FAMILLE MÉDIATION – EFM

Faits marquants en 2023

600 FAMILLES ACCOMPAGNÉES

L'année 2023 a été marquée par la restructuration d'EFM pour repenser l'organisation de travail. Auparavant implanté dans trois départements, EFM est désormais implanté dans l'Essonne et le Val-de-Marne, l'activité parisienne ayant intégré celle de la Maison Des Liens Familiaux. Une équipe de médiateurs familiaux se consacre ainsi exclusivement à l'activité dans chaque département, soutenue par un chef de service de formation médiateur familial dédié à chaque département. L'objectif est de permettre une dynamique de travail plus favorable aux liens de proximité avec les partenaires locaux et au développement de projets spécifiques à chaque territoire pour mieux répondre aux besoins des familles.

En 2023, nous observons que les familles reçues ont pu exprimer une perte de repères et une recherche plus générale de soutien. Si les situations de séparation occupent toujours une place importante, les demandes d'entretien d'information pour des personnes en « haut conflit » ou pour des cas de violences conjugales ont augmenté.

En Essonne, l'année 2023 nous a permis de poursuivre le développement de l'activité de médiation familiale, déjà importante dans ce département, avec :

- La consolidation d'une permanence à Grigny, démarrée fin 2022 ;
- Un travail important de promotion afin de développer les demandes de médiation conventionnelle ;
- La poursuite du travail de proximité avec le Tribunal Judiciaire d'Evry et le barreau de l'Essonne, notamment dans le cadre de la Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire (TMFPO) ;
- La coordination des différents services de médiation familiale afin d'organiser une conférence-débat sur le thème « Violence et médiation familiale – De la difficulté à dire la violence et qu'en faire quand elle est nommée ? », dans le cadre de la semaine de la médiation.

Dans le Val-de-Marne, l'année 2023 a été marquée par différentes actions pour relancer l'activité de médiation familiale :

- La relance de la permanence de Choisy-le-Roi dans les locaux du Service Social à l'Enfance de la Fondation Olga Spitzer ;
- Une augmentation de la fréquence des permanences assurées dans le cadre de la double convocation au Tribunal Judiciaire de Créteil ;
- Un travail important de promotion ;
- Différents projets menés avec nos partenaires : intervention dans des crèches municipales, animation de groupe de parole de parents d'adolescents, participation à l'animation de réunions thématiques... ;
- La coordination des différents services de médiation familiale afin d'organiser une conférence gesticulée « Il était une fois, un week-end sur deux... », dans le cadre de la semaine de la médiation.

SERVICE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE PARENTS-ENFANTS D. WINNICOTT – SEPPE

Faits marquants en 2023

Cette année 2023 marque le changement de directrice à la suite du départ à la retraite de Mme Kaci avec une reprise du service par Mme Maurice.

Cette année, nous constatons à nouveau n'avoir que très peu de mesures de Protection de l'Enfance type AED ou AEMO en cours (5%) ou mises en place lors du suivi (2%). Cette répartition nous confirme que le dispositif du SEPPE soutient non seulement l'aide à la parentalité du côté de la prévention des violences mais aussi participe pleinement à la Protection de l'Enfance en prenant en charge des familles pour lesquelles le climat de violence (25%) ou les violences conjugales (6%) ne donnent pas lieu à une sollicitation directe de l'ASE. Ceci évite un engorgement des mesures de protection de l'enfance. En cela, il nous semble essentiel de maintenir cette écoute clinique au téléphone, effectuée par des psychologues qualifiés car cette écoute immédiate, avec l'accueil et les suivis sur place, favorise l'apaisement des conflits y compris potentiellement violents.

Nous avons organisé une matinée de rencontre clinique intitulée : « La transmission, le transgénérationnel », en présence de 110 professionnels (en particulier assistants sociaux et psychologues de la fondation et de l'ASE).



INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERS



Effectif physique

Effectif physique	2022		2023	
Encadrement	90	11%	96	12%
Personnel administratif	149	20%	141	18%
Personnel éducatif	398	50%	405	51%
Personnel paramédical	126	16%	121	15%
Personnel médical	16	2%	13	2%
Assistantes familiales	11	1%	12	2%
Total	790	100%	788	100%

Répartition de l'effectif total par sexe

	2022		2023	
Hommes	143	18%	138	17,5%
Femmes	647	82%	650	82,5%
Total	790	100%	788	100%

Répartition de l'effectif par âge

Âge	2022		2023	
	H	F	H	F
Moins de 25 ans	7	24	2	19
De 25 à 29 ans	6	45	10	50
De 30 à 39 ans	37	171	41	167
De 40 à 49 ans	33	149	30	168
De 50 à 59 ans	40	185	36	175
De 60 à 64 ans	11	60	13	57
65 ans et plus	9	13	6	14
Total	143	647	138	650

AGE MOYEN DU PERSONNEL : 45 ANS

ANCIENNETÉ MOYENNE : 8 ANS



**MÉDAILLES DU TRAVAIL :
76 DE + DE 20 ANS ET 33 DE + DE 30 ANS**



37 CDD / 751 CDI



**13 143 HEURES DE
FORMATION**



**INDEX EGALITE
HOMME/FEMME :
98/100**

Nombre de formations par dispositif

Dispositif	Nb d'actions	%	Nb de stagiaires	%	Nb d'heures	Total engagements
Plan de développement des compétences	56	89%	420	98%	7 236	128 506,70 €
Apprentissage	5	8%	5	1%	4 335	69 460,66 €
Contrat de professionnalisation	2	3%	2	0%	1 572	22 350,00 €
Total	63	100%	427	100%	13 143	220 314,36€

2023 est à nouveau une année marquée par les difficultés de recrutement. Les services sont tous mobilisés dans une dynamique active et ne manquent pas une occasion d'aller rencontrer de potentiels candidats. Par ailleurs, des ateliers «Attractivité» et «Fidélisation» seront mis en place.

Une équipe de SAEMO Paris au salon du recrutement ASH



BILAN ACTIF

Comptes annuels clos au 31 décembre 2023

Bilan Actif	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	438 982	307 077	131 905	58 264
Autres immobilisations incorporelles encours	66 867		66 867	171 972
Immobilisations corporelles	61 820 992	31 240 484	30 580 508	29 257 984
Immobilisations corporelles en cours	674 508		674 508	330 460
Immobilisations financières	2 950 880		2 950 880	2 872 350
Total I	65 952 229	31 547 561	34 404 668	32 691 030
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	66 505	-	66 505	74 465
Créances	2 955 437	194 896	2 760 543	2 896 033
Valeurs mobilières de placement Instru- ments de trésorerie	5 568 855		5 568 855	652 215
Disponibilités	6 481 287		6 481 287	14 166 298
Charges constatés d'avance	770 043		770 043	643 146
Total I	15 842 126	194 896	15 647 232	18 432 157
ACTIF CIRCULANT	81 794 355	31 742 457	50 051 900	51 123 187

BILAN PASSIF

Comptes annuels clos au 31 décembre 2023

Bilan Passif	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Dotations non consommables	4 724 038	4 724 038
Autres fonds propres	711 453	711 453
Ecart de réévaluation sans droit de reprise	10 145 762	10 145 762
Réserves	9 285 995	8 366 583
Report à nouveau	-6 055 702	-2 520 087
Résultat N-2 repris sur N	3 552 809	1 742 795
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 027 212	-813 487
Situation nette (sous-total)	19 337 143	22 357 057
Subventions d'investissement	12 297	23 651
Provisions réglementées	9 707 000	9 893 773
Total I	29 056 440	32 274 481
FONDS PROPRES		
Total II	2 439 301	1 821 797
PROVISIONS		
Total III	5 720 436	4 249 954
DETTES		
Total IV	12 835 722	12 776 956
TOTAL GENERAL	50 051 900	51 123 188

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Etablissements	Total charges	Total produits	Résultats comptables	Résultats administratifs antérieurs repris	Remboursement trop perçu (sous activité)	Résultats effectifs (ou de gestion)
ITEP Le Petit Sénart	9 015 625	8 950 416	-65 210	-	-	-65 210
SESSAD	1 556 939	1 632 810	75 871	-	-	75 871
ITEP Les Fougères	1 318 695	1 290 456	-28 240	-	-	-28 240
CAFS Les Fougères	1 844 781	2 217 453	372 673	-	-	372 673
CMPP du Val d'Yerres	953 687	962 111	8 424	-	-	8 424
CMPP de Corbeil-Essonnes	1 472 578	1 511 307	38 729	-	-	38 729
CMPP de Pichon-Rivière	749 286	548 670	-200 617	-	-	-200 617
Total CPOM	16 911 591	17 113 223	201 630	-	-	201 630
Service d'AEMO de Paris	8 279 825	8 461 621	181 797	-420 085	1 231 746	993 457
Service d'Investigation Educative de Paris	1 552 615	1 338 026	-214 589	43 415	-	-171 174
Service d'AEMO de l'Essonne	4 320 825	4 379 745	58 920	12 512	-	71 432
Service d'Investigation Educative de l'Essonne	1 063 005	1 057 569	-5 435	79 362	-	73 927
Service d'AEMO des Hauts-de-Seine	6 631 142	5 751 849	-879 295	2 057 277	-	1 177 982
Service d'Investigation Educative des Hauts-de-Seine	881 021	971 368	90 347	30 371	-	120 719
Service d'AEMO du Val-de-Marne	3 353 465	2 801 552	-551 913	-	-	-551 913
Service d'Investigation Educative du Val-de-Marne	1 459 161	1 448 022	-11 140	-	-	-11 140
Service de Réparation Pénale du Val-de-Marne	237 314	273 684	36 370	-	-	36 370
Service de Prévention et Protection de l'Enfance Paris	6 757 578	6 606 116	-151 462	-82 161	506 291	272 667
Service de Prévention Spécialisée de Paris	736 915	708 438	-28 478	94 081	-	65 604
Direction Générale-Siège social	1 939 461	1 925 311	-14 151	-	-	-14 151
Provision pour risque de reversement (sous activité 2023)			-1 749 000			-1 749 000
Total COMPTES ADMINISTRATIFS	37 212 327	35 723 301	-3 238 030	1 814 772	1 738 037	314 779
Total RESULTAT ACTIVITES EN GESTION CONTROLÉE	54 123 918	52 836 524	-3 036 400	1 814 772	1 738 037	516 409
Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants	355 221	354 770	-450	-	-	-450
Espace Famille Médiation	316 207	316 818	612	-	-	612
Maison Des Liens Familiaux	990 303	992 809	2 506	-	-	2 506
Inter SIE	511 387	398 402	-112 985	-	-	-112 985
Total RESULTAT ACTIVITES SUBVENTIONNÉES	2 173 118	2 062 799	-110 318	-	-	-110 318
Fondation en gestion propre	2 059 281	429 787	119 506	-	-	119 506
Centre de Formation en gestion propre	31 600	31 600	-	-	-	-
TOTAL DE LA FONDATION	58 387 917	55 360 710	-3 027 212	1 814 772	1 738 037	525 597

**LA FONDATION REMERCIE L'ENSEMBLE DE
SES PARTENAIRES POUR LEUR SOUTIEN :**



Directeur de la publication : David Van Pevenacge

Rédaction et relecture collective sous la coordination de Camille Lorette

Couverture générée par l'intelligence artificielle

Images et photos : Fondation Olga Spitzer / Freepick

Conception graphique : bi Creative studio

Impression sur papier recyclé

Achévé d'imprimer en juin 2024

Tous droits réservés Fondation Olga Spitzer



FONDATION
OLGA SPITZER
agir pour l'enfance

9 cour des Petites Écuries - 75010 Paris

www.fondationolgaspitzer.fr